



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de
- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 8 mars 2019

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modele.doc

Appel d'offres

La Ville de Sierre lance un appel d'offres, pour la mise en soumission de la fourniture, pose et mise en service d'appareils horodateurs.

<i>Adjudicateur</i>	<i>Ville de Sierre, Conseil municipal.</i>
<i>Type de procédure</i>	<i>Ouverte.</i>
<i>Type de marché</i>	<i>Fournitures.</i>
<i>Objet du marché</i>	<i>Appareils horodateurs.</i>
<i>Etendue du marché</i>	<i>Fourniture, pose et mise en service de trente appareils horodateurs sur le territoire de la commune de Sierre, y compris 4 appareils avec application de contrôle des places (verbalisation), source d'alimentation solaire.</i>
<i>Délai de livraison</i>	<i>A préciser dans l'offre</i>
<i>Langue de procédure</i>	<i>Français, les offres ne respectant pas cette exigence seront exclues de la procédure d'adjudication (art. 14, alinéa 2 et art. 23, alinéa 1, lettre c de l'OcMP).</i>
<i>Exigences économiques, techniques et garanties financières exigées</i>	<i>Selon les conditions figurant dans les documents de l'appel d'offres.</i>
<i>Documents de l'appel</i>	<i>A commander ou retirer à la Centrale des achats, Hôtel de Ville, 3^{ème} étage, bureau N° 307, téléphone N° 027 452 02 10, fax N° 027 452 02 50.</i>

<i>Remise des offres</i>	<i>Le vendredi 5 avril 2019 au plus tard (date du timbre postal), sous pli Recommandé, portant la mention Horodateurs – Ne pas ouvrir – Nom du soumissionnaire, adressé à la Ville de Sierre, Centrale des achats, case postale 96, 3960 Sierre..</i>
<i>Offre partielle</i>	<i>Ne seront prises en compte que les offres complètes.</i>
<i>Variantes</i>	<i>Admises, uniquement sur cahier séparé, pour autant que l'appel d'offre initial soit également rempli.</i>
<i>Ouverture des offres</i>	<i>Le mardi 9 avril 2019 à 14h00, salle 305, 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville à Sierre.</i>
<i>Durée de validité des offres</i>	<i>Douze mois à partir de la date du dépôt de l'offre.</i>
<i>Accord OMC</i>	<i>Non soumis.</i>

Cet appel d'offres peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.

Sierre, le 8 mars 2019

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Centrale des achats	Visa
Date début de la publication	8 mars 2019	
Date fin de la publication	5 avril 2019	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 8 mars 2019

Y:\STED\Enquêtes\Enquêtes 2019\enquêtes 080319.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- M. André Perrier, pour la rénovation des façades d'une maison d'habitation existante aux Potagers/Granges (Route des Boussets) sur la parcelle No 14872, plan No 47 (zone de faible densité) coordonnées 601'850/122'883.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	DF
Date début de la publication	08.03.2019	
Date fin de la publication	08.04.2019	

Traité par :
Police municipale
Thomas Zimmermann / di
027 452 06 00 / thomas.zimmermann@sierre.ch

COMMUNIQUE DE POLICE

Sierre, le 8 mars 2019

Course du Soleil - Sierre - dimanche 17 mars 2019

Restrictions de circulation

Routes fermées le dimanche 17 mars 2019 de 09h00 - 14h00 environ :

- Le chemin des Collines dans son ensemble.
- La route des Lacs, depuis le chemin des Collines jusqu'au carrefour chemin des Pins.
- La rue de Plantzette, entre la route des Lacs et le chemin de la Plage.
- Le chemin de la Plage dans son ensemble.
- Le chemin du Grand-Lac dès le parking de l'Auberge des Collines.
- Le chemin des Sources.
- Le chemin de Combette.

La sortie ou l'accès au quartier des Vieilles Cibles, ne sera pas possible durant cette période, de même pour les habitants du chemin de Chantevent.

Parcage

Parkings couverts de la Gare et Europe.

Information

Accès riverains de Plantzette et chemin des Anémones par le chemin des Murailles.

Police municipale Sierre